

Année 2021

Foyer Anderlechtois			
Relation SISP - locataire	la locataire constate que la SISP n'a pas poursuivi la procédure d'expulsion mise en place suite à une intrusion d'un voisin dans son logement.	Fondée	Une proposition de mutation sera faite pour la locataire.
Trouble de voisinage	La locataire se plaint du comportement de son voisin.	Fondée (délai dépassé)	Une proposition de mutation sera faite pour la locataire
Trouble de voisinage	Le locataire estime qu'il y a différents problèmes de voisinage liés au concierge. Il conteste par ailleurs, des accusations de vandalisme.	Non fondée	
Logis Floréal			
	Nuisances sonores d'un commerce et du voisinage	Non fondée	

Année 2022

Foyer Anderlechtois			
Accompagnement social	Les plaignants se plaignent de leur voisin qui sous-	Plainte recevable et fondée.	Le renon probatoire a été envoyé mais la situation ne s'est

	loue son logement, ne vit pas là, du sentiment d'insécurité créé et des appels fréquents à la police qui doivent être effectués.	Sur base d'échanges avec la déléguée sociale, un renon probatoire a été envoyé entre la réception de la plainte et de son passage au Conseil d'Administration. Le Foyer Anderlechtois se charge de mettre en place toute action afin que ces nuisances ne cessent.	pas arrangée, plusieurs visites à domiciles ont été organisées sans succès par le Foyer Anderlechtois. En date 29/06/22 du Conseil d'Administration du Foyer Anderlechtois, un renon définitif a été statué, prenant fin le 31 août 2022.
Accompagnement social	Conflit de voisinage	Recevable et sans objet	Plainte retirée par le locataire suite à intervention del'assistant social de la SISP entre temps.
Accompagnement social	Plainte pour entretien haies mitoyennes voisin	Recevable et non fondée	Recours introduit par locataire – considéré recevable et non fondé.
Accompagnement social	Conflit de voisinage	Recevable et non fondé	Recours introduit par locataire – considéré recevable et non fondé.
Accompagnement social	Rupture de médiation	Recevable et non fondé	Recours introduit. Par la suite, reprise de la médiation et accord signé entre les deux parties.
Logis Floréal			

Problèmes techniques dans le logement – nuisances sonores – demande d'intervention	La locataire demande à ce que la société isole un des murs mitoyens, pour éviter les nuisances sonores futures	Recevable et non fondée	La sisp ne va pas procéder à une isolation acoustique de ce mur
Lojega			
Problème d'ascenseurs dans l'immeuble + porte d'entrée (vandalisme) + nettoyage des communs	La famille se plaint de pannes récurrentes au niveau des ascenseurs et du fait que la porte d'entrée de l'immeuble soit cassée et ouverte en permanence	Recevable et partiellement fondée par rapport aux ascenseurs	Suivi technique régulier des ascenseurs ; suivi mis en place au niveau nettoyage en l'absence du concierge et démarrage d'un projet pilote au niveau des problèmes de vandalisme ; Visite du service technique sur place pour vérifier l'état du sol (même si, non repris dans le courrier de plainte)
Le Logement Bruxellois			
Harcèlement du voisin - Demande de transfert refusée	Harcèlement du voisin et demande de transfert refusée car motifs non-recevables	Non-fondée	Notification de la décision

avis et expulsions

		2021					2022				
		Avis du délégué social pendant la période hivernale (rapport)	Avis demandés au délégué social en dehors de la période hivernale	Procédure d'expulsion engagée alors que la famille avait déjà quitté le logement afin de le récupérer	Expulsion poursuivie jusqu'à son terme alors que les locataires ont déjà quitté les lieux en cours de procédure (récupération du bien sans accord amiable)	Expulsion effective : procédure poursuivie jusqu'à son terme alors que les locataires sont toujours présents dans le logement au moment de l'expulsion	Consultation du délégué social pendant la période hivernale (rapport)	Avis sollicités auprès du délégué social en dehors de la période hivernale	Procédure d'expulsion entamée alors que la famille a déjà quitté le logement afin de le récupérer	Expulsion poursuivie jusqu'à son terme alors que les locataires ont déjà quitté les lieux en cours de procédure (récupération du bien sans accord amiable)	Expulsion effective : procédure poursuivie jusqu'à son terme alors que les locataires sont toujours présents dans le logement au moment de l'expulsion
2020	Foyer Anderlechtois/Anderlecht	0	16	0	7	6	0	7	0	0	4
2040	En bord du Soignes	0	5	0	0	1	0	9	0	1	2
2070	Le Logis- Floréal	0	2	0	1	0	0	1	0	1	0
2140	Logement Bruxellois	0	11	3	0	4	0	9	1	1	2
2160	Le Foyer Lakenois	0	9	0	0	4	0	7	0	2	2
2170	Comensia	1	10	1	0	4	0	14	4	0	3
2270	Log'iris	0	2	1	0	0	0	4	0	3	2
2400	BinHome	0	4	0	0	3	0	1	0	2	0
2410	Lojega	0	7	0	2	1	0	3	1	1	3
2500	Le Logement Molenbeekois	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2560	Foyer du Sud	0	3	2	0	2	0	3	1	0	1
2570	HBM ST Josse	0	4	1	0	0	0	0	1	0	0
2580	Le Foyer Schaerbeekois	0	1	0	0	1	0	3	0	2	1
2700	L'habitation Moderne	0	4	1	1	0	0	5	1	0	4
2800	Evercity	0	8	2	2	1	0	13	1	4	0
2810	ABC	0	0	0	1	0	0	2	0	1	1
		1	88	11	14	27	0	82	10	18	25